

**RENTÉE 2023
DOSSIER DE CANDIDATURE
CLASSE A HORAIRES AMÉNAGÉS**

- MUSIQUE DANSE
 THÉÂTRE ARTS PLASTIQUES
 cochez la case correspondante

CLASSE A HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE (CHAM)			CLASSE A HORAIRES AMÉNAGÉS DANSE (CHAD)		
Alfortville	Paul Langevin	<input type="checkbox"/>	Créteil	Clément Guyard	<input type="checkbox"/>
Créteil	Clément Guyard	<input type="checkbox"/>	St-Maur-des-Fossés	Pierre de Ronsard	<input type="checkbox"/>
Fontenay-sous-Bois	Joliot Curie	<input type="checkbox"/>	Thiais	Paul Valéry	<input type="checkbox"/>
Ivry sur Seine	Georges Politzer	<input type="checkbox"/>	CLASSE A HORAIRES AMÉNAGÉS THÉÂTRE (CHAT)		
Le Kremlin Bicêtre	Albert Cron	<input type="checkbox"/>	Créteil	Clément Guyard	<input type="checkbox"/>
Maisons-Alfort	Jules Ferry	<input type="checkbox"/>	Fontenay sous Bois	Jean Macé	<input type="checkbox"/>
Rungis	Les Closeaux	<input type="checkbox"/>	Saint-Maur-des Fossés	Pierre de Ronsard	<input type="checkbox"/>
St-Maur-des-Fossés	Le Parc	<input type="checkbox"/>	CLASSE A HORAIRES AMÉNAGÉS ARTS PLASTIQUES (CHAAP)		
Thiais	Paul Valéry	<input type="checkbox"/>	Arcueil	Dulcie September	<input type="checkbox"/>
Vitry sur Seine	Adolphe Chérioux	<input type="checkbox"/>	Maisons-Alfort	Nicolas de Staël	<input type="checkbox"/>
			Thiais	Paul Valéry	<input type="checkbox"/>

Cocher le collège souhaité

L'admission dans les classes à horaires aménagés (CHA) est proposée par une commission locale pour chaque collège. Elle apprécie la motivation et les capacités de l'élève à suivre avec profit la formation dispensée. Les conservatoires ou les structures d'accueil organisent des tests qui ne valent pas, à eux seuls, affectation dans un collège du Val-de-Marne. Celle-ci est de la compétence de l'inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'éducation nationale et ne peut être prononcée que dans la limite des places disponibles.

Ce dossier de candidature devra être transmis, dûment rempli, par le directeur d'école au collège sollicité avant le vendredi 31 mars 2023 en y joignant :

- la copie des livrets scolaires ou bulletins scolaires de l'élève pour l'année 2022-2023
- les photocopies ou attestations des récompenses ou diplômes obtenus dans le domaine artistique souhaité
- le formulaire de demande d'assouplissement de la carte scolaire complété si la classe demandée n'est pas dans le collège de secteur

RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉLÈVE ET SA SCOLARITÉ

Nom et prénom de l'élève : _____ Date de naissance : _____

Nom de la responsable légale ou du responsable légal : _____

Adresse de la responsable légale ou du responsable légal :

Tél. domicile _____ Tél. professionnel _____ Portable _____

PARCOURS SCOLAIRE

A compléter par la directrice ou le directeur d'école

Ecole fréquentée en 2022-2023 : _____

Langue(s) Vivante(s) suivie(s) en CM2 : _____

Classe à horaires aménagés demandée en 2022-2023 (cochez la case correspondante) :

CHAD CHAT CHAM CHAAP

LV1 : _____

COLLÈGE : _____

COMPÉTENCES

	--	-	+	++
Prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue				
Lire seul et comprendre un énoncé, une consigne				
Savoir s'auto-évaluer dans des situations simples				
Soutenir une écoute prolongée (lecture, musique, spectacle...)				
S'impliquer dans un projet individuel ou collectif				
Etre persévérant dans toutes les activités				

AVIS DE LA DIRECTRICE OU DU DIRECTEUR D'ÉCOLE

Capacité de l'élève à concilier les enseignements scolaires et artistiques

Fait à

le

Signature de la responsable légale ou du responsable légal

Cachet de l'école ou de l'établissement d'origine

